

LE MÉDECIN MILITAIRE EN CAPTIVITÉ

par E. Reginato

Dans l'allocution qu'il prononça en guise d'introduction au troisième Cours international de perfectionnement pour jeunes médecins militaires,¹ M. le D^r H. Meuli, membre du CICR, rappelait que « personne mieux que le médecin militaire ne connaît la guerre, n'en mesure les horreurs et ne la hait davantage. Personne mieux que lui ne peut, en pleine connaissance de cause, prendre position pour la paix et contre la guerre ». Or, la Croix-Rouge a été, dès son origine, liée à la médecine, et c'est le CICR qui a obtenu, pour les médecins, les moyens d'agir en temps de guerre, moyens qui sont définis précisément dans les Conventions de Genève.

Il nous a donc semblé opportun de reproduire de larges extraits d'une communication qu'a présentée, lors de ce cours, un médecin italien, témoignage émouvant des difficultés du médecin militaire, de la noblesse de la tâche qu'il accomplit, des principes qui doivent inspirer son activité dans les camps de prisonniers. Ces principes sont contenus dans les mots mêmes avec lesquels il conclut: « Comme la paix, comme la justice, même la médecine perd toute signification quand elle n'est pas accompagnée par la charité. Pour demeurer à jamais universelle, elle doit rester humaine. » (Réd.)

*

¹ Organisé par le Comité international de médecine et pharmacie militaires, ce cours eut lieu à Madrid et les textes que nous publions ici sont extraits du volume qui contient les vingt-cinq communications qui y furent présentées.

*Fortuna humana fingit artatque ut lubet:
me, qui liber fueram, servum fecit; et summo infumum.
Qui imperare insueveram, nonc alterius imperio odsequor¹.*

Vous avez reconnu, sans doute, la plainte des prisonniers dans Plaute. Les siècles ont passé, mais, en dépit de notre civilisation dont nous sommes si fiers, ces vers du grand comique latin conservent, hélas, leur actualité. Peut-être dois-je à ma qualité d'ancien prisonnier de guerre cette invitation du Comité international de médecine et de pharmacie militaires qui m'a amené devant vous. J'ai hésité un instant avant de vous parler du « Médecin militaire en captivité » à ce III^{me} Cours de perfectionnement pour les jeunes médecins militaires. Parler des droits et des devoirs d'un médecin ravalé à la plus humiliante des conditions humaines, n'est-ce pas faire simplement un discours académique? C'est du moins ce que pourrait me laisser croire une expérience trop récente.

Les droits du médecin, qu'il soit libre ou prisonnier, sont écrits, codifiés, reconnus, à peu près universellement.

Les devoirs du médecin sont synthétisés par le Serment d'Hippocrate et par le code de la déontologie médicale.

On aurait tôt fait d'énumérer les uns et les autres, de les confirmer et de les commenter.

Tout peut changer quand le médecin est prisonnier au milieu d'autres prisonniers : la puissance qui l'a en son pouvoir reconnaît-elle ou non les conventions internationales et, même lorsqu'elle y a apposé sa signature, les traduit-elle en pratique? En somme, tout dépend du degré de civilisation et de loyauté que cette Puissance a su conquérir.

A-t-on affaire à une nation civilisée? Le médecin militaire, libre d'exercer sa profession, n'est confronté qu'avec des problèmes, techniques peut-on dire. Pathologie et épidémiologie à la mesure du nouveau milieu, dans un climat parfois tout différent, psychologie influencée par le climat moral d'une collectivité, souvent pluri-

¹ *Le Hasard frappe ou sourit, à son gré:
j'étais libre, me voici esclave; j'étais au faite, je suis la poussière;
je commandais hier, je subis aujourd'hui la férule d'autrui.*

nationale, d'hommes astreints à vivre en vase clos. Des problèmes de ce genre ne mettent en jeu que la culture du médecin et la sensibilité de l'homme. La personnalité du médecin s'exprime alors au maximum.

A-t-on affaire à des autorités d'une autre espèce ? Le médecin n'est plus qu'un homme seul, en tête-à-tête avec la science et la conscience dont il était doté lorsqu'il était libre. Rien de plus. Pourtant on fera appel à lui de toutes parts. A peu près dénué de moyens, laissé en général sans médicaments, débilité lui-même par les privations, il est là, seul, devant ses malades, qui le regardent en silence, attendant qu'il remplisse la mission à laquelle il s'est voué.

Beaucoup moins qu'un commentaire des codes, je pense que mes jeunes collègues attendent de moi l'évocation d'une expérience vécue. Ils doivent savoir ce que signifie la mission du médecin militaire, lorsque celui-ci se trouve emporté par le tourbillon de la guerre ; ils doivent connaître le patrimoine de sang et de douleurs acceptées, en toute conscience, par leurs aînés, un patrimoine dont ils sont redevables aux générations futures.

Les faits, qui vont leur être exposés, leur diront qu'ils doivent tous agir, avec une énergie passionnée, pour qu'il n'y ait plus, où que ce soit sur la terre, des situations entraînant la perte gratuite de victimes innocentes ; ils leur diront qu'ils doivent unir leurs efforts à ceux des médecins qui, dans les réunions internationales, se dressent pour que la guerre devienne moins inhumaine.

* * *

De tout temps, les guerres ont eu un triste cortège de massacres et de cruautés, d'épidémies et de famines.

Mais un matin de 1859, sur les atroces misères d'un champ de bataille, l'aube parut se lever pour la première fois, comme si des catastrophes de ce genre allaient désormais être éliminées. En effet, en 1864, date inoubliable pour l'histoire du monde, une convention internationale fixait, en droit, le principe selon lequel les soldats blessés ou malades avaient droit au respect de tous et devaient être soignés, qu'ils fussent amis ou ennemis.

Au cours des années qui suivirent, ce besoin anxieux de justice se traduisit dans la deuxième et la troisième conventions de Genève :

on s'engageait à respecter et à protéger d'autres catégories de personnes, entre autres les prisonniers de guerre, et l'on garantissait au personnel sanitaire la possibilité d'exercer librement sa tâche.

Mais la nuit de la haine rend trop souvent les hommes aveugles. La civilisation et la technique marchent de l'avant, les conventions se multiplient, mais lorsque les hommes se retrouvent face à face, les armes à la main, de nouveau les monstres du passé se réveillent et grimacent dans la nuit.

Des épidémies, que l'on croyait exorcisées par l'hygiène et par le progrès scientifique, se sont immédiatement propagées, à peine est reconstitué un milieu favorable à leur retour ; la faim est revenue torturer des peuples entiers ; l'esclavage des époques pré-chrétiennes a été imposé à des masses d'hommes d'aujourd'hui ; des maladies et des traumatismes collectifs sont apparus, pour la première fois, aux yeux stupéfaits des médecins.

* * *

Le médecin militaire effectue, en temps de paix, un travail diligent et obscur auprès des hommes que la patrie lui a confiés. En temps de guerre, sa tâche grandit. Le médecin militaire prend une stature qui le place à part, en face de ses compagnons d'armes et de ses supérieurs eux-mêmes, parce qu'il les aide et les assiste tous.

Arrive-t-il une catastrophe militaire ? Alors, le médecin en uniforme peut vraiment arriver à la grandeur. Des armées entières sont contraintes de battre en retraite, de jeter les armes, les hommes s'enfuient en désordre, mais le médecin et ses collaborateurs restent là, ils ne peuvent jeter leur trousse de secours. Les troupes d'assaut ont parfois le temps de s'arrêter, de reprendre haleine. Ni le médecin, ni ses aides, ne connaissent le repos, car à tout moment on les appelle, sûr qu'ils sauront à chaque instant se donner tout entiers à leur mission. Notre métier est pénible. Il exige des hommes en bonne santé, santé physique et surtout santé morale.

Quand la débâcle fait songer à une mer démontée, la boîte des premiers secours, avec sa croix rouge, devient la bouée vers laquelle se tendent toutes les mains, toutes les espérances.

Un pansement rapide ne suffit pas, il faut y adjoindre un mot d'encouragement, un sourire. Que de pauvres hommes, écrasés de

fatigue, ont résisté à la tentation de s'écrouler sur les sables torrides ou dans les plaines glacées, parce que leur médecin les a secoués ou les a aidés par son exemple.

Quand les blessés se multiplient, chaque maison, chaque cabane devient une infirmerie. Il y a là des hommes trop atteints, qui ne peuvent ni marcher, ni être évacués. Le médecin n'abandonne pas ses hommes à leur destin. Il reste là pour partager leur sombre avenir de prisonniers, pour les défendre contre « les choses injustes ou mauvaises »¹, pour les assister, si on le lui permet. Telle est, en effet, la loi de la profession et l'éthique du médecin militaire.

La captivité est pleine d'heures mornes et dures. Les valeurs humaines s'écroulent. Les signes extérieurs du grade ou du commandement s'effacent. Les souffrances, la faim, les épidémies, rendent tous égaux devant la mort. Mais les médecins conservent, s'ils en sont capables, leur prestige ; eux seuls peuvent encore donner quelque chose aux autres, quelque chose qu'ils puisent dans leur science et dans leur cœur. Il faut rendre honneur, non seulement aux médecins, mais aussi à tous leurs collaborateurs, en première ligne aux aumôniers militaires. Les uns et les autres sont unis dans la même mission : les médecins s'efforcent de soigner les corps, les aumôniers apportent la résignation et l'espérance au-delà de la mort. L'œuvre de Dieu et l'œuvre de l'homme s'unissent et se complètent pendant cette collaboration.

Il y a eu des épidémies tragiques. Médecins, aumôniers, infirmiers, tous se sont prodigués, insouciant de la contagion et de la mort.

« Nomme les gens de bien — dit le poète — à qui le destin a dérobé, comme à moi et avant moi, la joie de bien mourir »².

A quoi bon citer des noms : ce qui compte, c'est l'exemple.

Ils étaient comme vous, des jeunes gens, frais émoulus des amphes. Sans hésiter, ils ont donné leur vie, parce que c'était leur métier « *Ut fratribus vitam servare* ».

On ne leur a pas réservé les honneurs que méritent les héros tombés au champ d'honneur, mais ils sont morts, eux aussi, sur le champ de leur bataille et on les a ensevelis, côte à côte, avec

¹ Les phrases entre guillemets sont empruntées intégralement au *Serment d'Hippocrate*.

² GOETHE, *Faust-Zueignung*.

leurs frères qu'ils essayaient d'arracher à la tombe, dans la même fosse commune. Leurs uniformes étaient différents, parce qu'ils appartenaient à des nationalités différentes, mais tellement déchirés, tellement tachés, qu'on ne pouvait les distinguer les uns des autres. Pourquoi faire, d'ailleurs ? La croix rouge sur leur brassard était la même. Personne ne s'y trompait. Blessés, malades, mourants, tous s'adressaient, avec une confiance entière, aux porteurs de cette croix, pour un dernier appel à la vie, à leurs enfants, à leur famille.

Se dresser contre la mort, dans certaines circonstances, cela revenait à la tentative dérisoire d'endiguer avec ses mains un fleuve en crue. Désarmés contre la tragédie, dénués de tout, ils donnaient ce qu'ils avaient : leurs dernières forces, leur vie.

Mais d'où provenait une telle énergie ? Le sacrifice est une chose toute simple, quand on a la vocation du médecin.

Pendant que je parle, je vois émerger au fond de ma mémoire des visages de disparus. Il en est un, surtout, que je voudrais évoquer pour vous. Le plus beau, sans doute, parce qu'il n'a pas de nom.

Dans un camp de prisonniers, le typhus fauchait, jour et nuit, d'innombrables existences. Un jeune médecin militaire, arrivé depuis peu — d'une autre nationalité — s'approcha de moi. Il désirait, disait-il, sortir de la zone non infectée, pour apporter ses soins aux malades atteints de typhus exanthématique.

On avait essayé de le dissuader, à cause du danger extrême auquel il se serait exposé. Mais il insista dans ces termes : « Cher collègue, je vous en prie, je ne veux pas perdre cette grande occasion d'être un médecin et un chrétien. »

Il s'est prodigué généreusement, avec toutes les ressources de son art et de son intelligence. Atteint par la contagion, il n'a plus trouvé en lui assez de forces pour vaincre ce mal, contre lequel il s'était insurgé avec des mots tellement simples.

Il est mort, avec la douceur de ceux qui sont en paix avec eux-mêmes, parce qu'ils n'ont pas laissé échapper la « grande occasion ».

Cet exemple suffit à montrer la prépondérance de l'éthique dans la profession médicale. Esprit de caste, ce mot n'a de sens, pour nous, que s'il signifie la possession des qualités morales qui nous donnent droit à la priorité dans le sacrifice. Notre profession est passionnante en tant qu'elle est une religion du devoir.

Voilà pourquoi ces médecins modernes nous font penser à nos collègues des temps anciens, à la fois médecins et prêtres, aussi bien dans les temples d'Esculape et d'Hygie, que dans les monastères du moyen âge.

* * *

Il dépend de nous que nos collègues, morts dans l'accomplissement de leur devoir, ne tombent pas dans l'oubli. Nous devons apprendre à aller outre notre instinct de conservation et imprimer à notre existence, au moins en partie, le caractère de l'apostolat fraternel.

Comme ces collègues qui, pour reprendre la phrase de Plaute, « e infumo summum », nous devons être prêts à nous élever au-dessus de nous-mêmes.

Puisque c'est là, selon Pascal, ce qui fait la vraie essence de l'homme, à plus forte raison c'est ce qui fait la grandeur du médecin militaire...

* * *

... Une communauté de prisonniers de guerre, quel que soit l'Etat qui en a la garde, offre toujours des caractères communs. Elle ne ressemble à aucun autre rassemblement d'hommes, par l'aspect extérieur, par la composition de l'agrégat, par *l'animus* de chaque individu.

Contraints de vivre dans un camp inflexiblement surveillé, les prisonniers de guerre se voient interdire tout contact avec le monde extérieur, tout au plus, on leur laisse des contacts limités et contrôlés.

L'angoisse étreint l'esprit de ces hommes qui ont perdu leur liberté, qui n'ont plus de liens avec les êtres aimés de leur famille et de leur patrie, qui ignorent combien de temps va durer cet état de coercition, qui sont martelés par des informations bouleversantes sur la marche des opérations militaires contre leur pays encore en état de guerre.

A ces causes d'anxiété, qui sont communes à tous, chaque individu ajoute ses propres angoisses.

Toutes les collectivités de prisonniers ont une caractéristique identique : l'animosité à l'égard de la puissance détentrice, une animosité plus ou moins accentuée, mais toujours présente.

Les collectivités de prisonniers finissent par acquérir une conscience collective. Tous les prisonniers sont convaincus, à juste titre, qu'on doit les nourrir, les respecter, les soigner, les maintenir en vie. Ils se sentent fondés d'exiger la liberté de pensée et de culte, ainsi que des contacts avec les personnes qu'ils aiment, c'est-à-dire le seul monde qui reste debout lorsque toutes les valeurs humaines se sont écroulées. Ils jugent qu'ils ont droit à être libérés lorsque le conflit a pris fin.

Les camps de prisonniers de guerre sont des agrégats où se mêlent des hommes, différents par la nationalité, l'âge, l'origine, la condition sociale, l'éducation et la culture, tous nivelés par la vie stagnante et uniforme, auxquels on fournit uniquement le minimum pour survivre.

La captivité est un long chapelet de jours sans lumière ; une morne immobilité où l'homme, toujours déçu dans ses espoirs, attend sans fin ; une souffrance uniforme où le temps tourne en rond. « Pour nous, il n'y a qu'une saison — a dit le poète — la saison de la douleur »¹.

Le contact trop immédiat de l'homme à l'homme impose l'expérience écœurante de nos semblables en proie à leurs exigences élémentaires, étiole tous les sentiments, engendre de l'aversion et de la répugnance pour les compagnons du malheur ; les caractères s'abâtardissent ; les âmes se replient sur elles-mêmes.

Victimes d'une cause unique, la guerre, les prisonniers ont en commun les lignes fondamentales d'une psychologie amère, faite de révolte impuissante contre la marche inexorable d'un temps à tout jamais perdu.

Il en découle une psychose de claustration, à laquelle un auteur français (Julland) a donné le nom de « captivose ».

Même si la puissance détentrice ne refuse, ni la nourriture, ni les médicaments, ni l'assistance aux malades, la tâche du médecin est difficile au milieu de cette société anormale, psychologiquement instable.

¹ O. WILDE, *De profundis*.

Même si les rapports normaux de hiérarchie sont altérés par les conditions du milieu ou par les ordres de la puissance détentrice, le médecin militaire en captivité a le devoir d'obéir à ses supérieurs, de respecter ses collègues, de maintenir la hiérarchie, non seulement du grade, mais aussi du savoir. Il doit maintenir ses interventions dans les limites de sa compétence professionnelle. Dans l'intérêt suprême des malades, il doit coopérer avec ses collègues de la puissance détentrice. Ceux-ci doivent, de leur côté, voir dans le médecin prisonnier, non le vaincu que l'on peut humilier, mais le collègue malheureux qui, justement pour cela, a besoin de leur aide, efficace et concrète.

Le médecin militaire en captivité est surtout tenu de défendre la dignité de sa profession, en la sauvegardant de toute influence politique ou idéologique. La neutralité de la profession médicale doit être respectée, en premier lieu, par le prisonnier lui-même.

Le médecin militaire doit éloigner de sa personne le moindre soupçon « d'injustice et de corruption », c'est-à-dire, dans une traduction moderne des termes employés par Hippocrate, le moindre soupçon de collaboration, dans le sens politique, avec la puissance détentrice.

Le médecin militaire en captivité ne saurait se soustraire, en aucun cas, au secret professionnel : « Tout ce que tu auras vu et entendu sur la vie commune des personnes, s'il s'agit de choses qui ne doivent pas être divulguées, tu le tairas et le conserveras dans ton âme comme un dépôt sacré. »

En tant qu'homme et en tant qu'officier, le médecin militaire aura une conduite impeccable : « Tu maintiendras exempts de toute faiblesse, et ton art, et ta vie. » Il n'y a pas de médecine sans confiance. Pour que le malade fasse ses confidences à un médecin, il faut que celui-ci demeure fidèle, coûte que coûte, à la loi morale de sa profession.

Le médecin militaire, en somme, doit demeurer un homme, dans le sens entier de ce mot, même lorsque les circonstances et les adversités se liguent pour briser sa résistance et le jeter au fond de l'angoisse commune.

Il doit oublier, le passé, l'avenir, son propre malheur, tout sauf son devoir. Il saura et voudra soigner ses patients de la meilleure façon possible, ce qui signifie bien souvent par l'exemple de sa trempe morale.

Il parlera avec sagesse et conviction. Il se fera l'apôtre de l'espérance, mais sans recourir au mensonge. Il conservera une âme sereine, parce que la tranquillité de l'âme est, à la fois, communicative et bienfaisante.

Même lorsque c'est difficile, il cachera sa douleur quand il peut apporter à un homme qui souffre, seulement le cordial médicament d'un sourire. Voici dans quels termes un ancien prisonnier parle d'un médecin militaire : « Il n'avait aucun moyen matériel, mais quand il apparaissait au milieu de nous, attentif, jamais fatigué, nous écoutant avec patience, sans cesser de nous encourager par son sourire, nous nous sentions renaître. Son exemple devenait notre force morale, une invitation au calme et à la tranquillité. Sa présence, c'était un rayon de lumière dans la nuit d'un lazaret. »

Une conduite de ce genre est-elle possible ?

Oui, parce que le médecin possède un privilège qu'aucun autre prisonnier ne peut avoir : la certitude qu'il sert à quelque chose. Chaque instant de cette vie, sans signification pour les autres, est pour lui un instant gagné, s'il peut soigner son frère, l'aider à vivre, lui insuffler un peu de sa force.

N'eût-il arraché qu'un homme, un seul, à la mort ou au désespoir, s'il reçoit un jour, après bien des années, une lettre d'un ancien prisonnier qui lui dit : « Grâce à vous, qui avez sauvé mon bras, je peux fournir de quoi manger à mes enfants », il se sentira largement payé de ce temps qui pouvait sembler un « temps perdu ».

C'est là, encore une fois, que réside la grandeur de notre profession. C'est là l'énorme richesse que peut thésauriser un médecin, même dans un camp de prisonniers, lorsqu'il a décidé de ne pas laisser échapper sa « grande occasion ».

Dr E. REGINATO